



TC/38/12

ORIGINAL : anglais

DATE : 21 janvier 2002

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

COMITÉ TECHNIQUE

Trente-huitième session
Genève, 15 - 17 avril 2002

**PROPOSITION RELATIVE À DES ATELIERS PRÉPARATOIRES AUX RÉUNIONS
DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES**

Document établi par le Bureau de l'Union

Introduction

1. Avec l'augmentation du nombre de membres de l'UPOV, les groupes de travail techniques réunissent des participants ayant une expérience très disparate du système de l'UPOV. Pour les nouveaux participants, il peut être difficile de suivre les débats en séance et encore plus difficile d'y participer activement. Ce problème est parfois exacerbé par le fait de n'avoir pas pour langue maternelle l'une des langues de travail de l'UPOV.

2. Les différents séminaires de formation organisés par l'UPOV et ses membres à l'intention des nouveaux membres de l'Union ou de ceux qui pourraient le devenir sont censés donner une base solide pour permettre de comprendre les principes UPOV de l'examen DHS. Cependant, les délibérations dans les groupes de travail techniques se situent souvent à un niveau très pointu et sont difficiles à suivre sans une expérience considérable de l'examen DHS et des travaux qui s'y rapportent menés au sein de l'UPOV. Un objectif important des réunions des groupes de travail techniques consiste à rechercher des moyens d'améliorer l'efficacité et la rationalité de l'examen DHS, mais il est important de veiller à ce que les orientations et les éléments nouveaux en matière d'examen DHS intègrent l'apport actif de nouveaux participants. De plus en plus, par exemple, l'élaboration de nouveaux principes directeurs d'examen pourrait faire appel aux membres les plus récents de l'UPOV en raison de leur expérience technique des espèces concernées.

3. Un moyen de contribuer à améliorer la compréhension des principes de l'UPOV est de proposer une documentation claire et complète sur les procédures de l'examen DHS. La nouvelle introduction générale révisée et les documents TGP fondés sur elle contribueront à rendre ces procédures plus accessibles. En particulier, le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen" devrait contribuer à apporter des orientations claires pour la rédaction des principes directeurs. Toutefois si cette approche, conjuguée aux différents programmes de formation, peut certes contribuer à améliorer la compréhension du système de l'UPOV, elle n'aide pas nécessairement en ce qui concerne la participation aux réunions des groupes de travail techniques.

Proposition relative à des ateliers préparatoires

4. Un atelier préparatoire qui se tiendrait avant la réunion d'un groupe de travail technique pourrait aider certains des délégués à participer plus activement à la réunion. Ce pourrait être pour les participants l'occasion de demander des précisions sur des questions inscrites à l'ordre du jour dans un cadre moins formel et avec plus de temps pour résoudre d'éventuelles difficultés linguistiques. L'atelier préparatoire pourrait aussi donner la possibilité aux participants d'indiquer certains sujets sur lesquels ils souhaiteraient faire une contribution, mais en seraient normalement dissuadés par le rythme des délibérations. Le président pourrait ainsi veiller à ce qu'il soit donné clairement aux participants l'occasion d'intervenir sur ces questions au moment opportun. Une autre solution envisageable consisterait à ce que les contributions à faire à la réunion soient présentées par l'intermédiaire du président ou du Bureau de l'Union (ci-après dénommé "Bureau").

5. Pour des raisons de commodité et d'économie, il est suggéré que les ateliers préparatoires aient lieu le dimanche précédant immédiatement la réunion du groupe de travail technique. Les invitations à l'atelier préparatoire devraient être envoyées avec l'invitation à la réunion correspondante du groupe de travail technique. La session serait organisée par le Bureau mais, pour une efficacité maximale, la présence du président du groupe de travail technique concerné serait toujours encouragée. En outre, d'autres participants expérimentés seraient les bienvenus s'ils pouvaient apporter une aide particulière d'ordre linguistique ou technique. Il est proposé que le Bureau s'efforce d'organiser des ateliers de ce type pour toutes les réunions de groupes de travail techniques qui auront lieu en 2002 et fasse rapport à ce sujet au Comité technique à sa trente-neuvième session, au printemps 2003.

6. Le Comité technique est invité à formuler des observations sur la proposition présentée dans le présent document.

[Fin du document]